

Le 14 Mai : Mobilisons-nous pour la réouverture de la ligne ferroviaire Agen-Auch

Après une première manifestation à Auch au printemps 2021, ce 14 mai 2022 à 12h00, marquera un acte 2 puisque **une nouvelle manifestation sera organisée devant la gare de Fleurance.**

Cette initiative est fortement soutenue par les élu.es et la population de nos territoires, comme les nombreuses signatures de notre pétition.

Un premier tractage sur le marché de Fleurance a été effectué le 05/04, très bon accueil, 130 signatures recueillies ce jour-là. Plusieurs articles dans la presse.

Un Plan de tournée sur les marchés de la ligne Agen-Auch a été décidé notamment sur :

- Layrac : 22/04
- Lectoure : 29/04
- Astaffort : 02/05
- Fleurance : 19/04 et 03/05

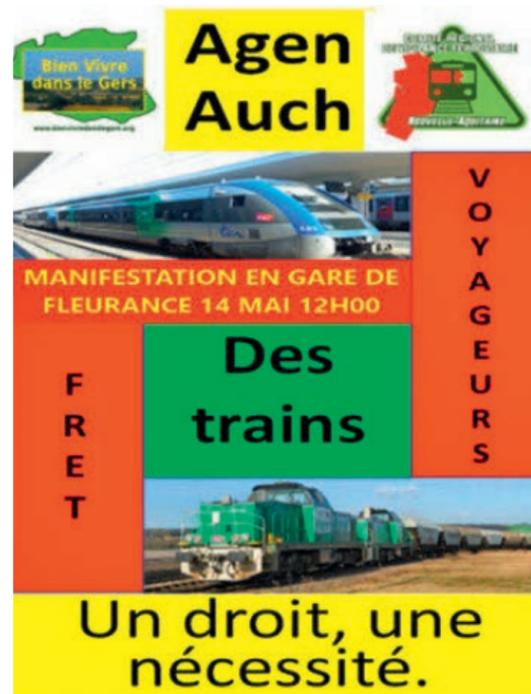
Malheureusement fermée au trafic voyageur depuis 1970 et au fret depuis 2016 suite aux intempéries, cette ligne a besoin de revivre car elle a un potentiel énorme. La preuve, puisque la ligne de bus TER est la plus fréquentée de la région avec 200 voyageurs/jours. Mais c'est surtout deux préfectures qui n'attendent qu'à renouer leur lien ferroviaire.

L'agglomération d'Agén riche de 100 000 habitants, 20 000 habitants dans l'agglomération Lomagne gersoise et le grand Auch de 40 000 habitants.

Aujourd'hui, le Bus met en moyenne 1h40 de temps de trajet mais si nous rénovons la ligne avec les spécificités requises pour reprendre le trafic voyageur nous pourrions revenir à une vitesse moyenne de 100 km/h et cela diviserait le temps de trajet par deux et tomber à 50 minutes dessertes comprises. Imaginez pour les usagers du quotidien tel que les scolaires, les étudiant.es, les travailleu.res le confort sur le transport terrestre le plus sûr...

De par le côté pratique en vous parlant de temps de trajet, un arrêt de train c'est surtout un atout pour une ville, que soit pour son attractivité mais aussi pour l'aménagement du territoire. Et nous en sommes sur, tous les maires qui ont la chance d'en avoir un vous le diront.

Alors oui nous serons bien plus haut que les 67 millions de 2018 annoncés pour la reprise du fret (nous estimons un budget à 150 M€ soit 2 M€/km, les tarifs que nous présentons sont extraits de différents chantiers quasiment identiques aux travaux à effectuer sur la ligne Agen-Auch).



Cela représente environ 1% des travaux de la LGV Bordeaux-Toulouse, mais nous serons dans la démarche de transition écologique que notre société doit impérativement aborder et surtout, dans le prolongement de la ligne LGV Bordeaux-Toulouse qui aura un coût de 14,3 milliards. Bien sûr, ce n'est pas aux régions de supporter le coût de ces travaux comme le voudrait la Loi LOM, c'est à l'état de prendre ses responsabilités face à la politique du tout TGV qui a mis en péril plusieurs lignes secondaires sur notre territoire.

Nos syndicats CGT des cheminots du Gers et du Lot et Garonne ont noté avec intérêt les dernières déclarations du Premier Ministre dans le quotidien la Dépêche du Midi. Celles-ci étaient relatives à son souhait de faire évoluer la position de l'Etat concernant la réouverture de la ligne Agen-Auch au trafic voyageur.

Nous les partageons, et espérons que cela se traduira par un engagement financier de l'Etat.

Agén-Auch nous la réouvrons !

Syndicat CGT Cheminots Lot et Garonne

AGEN-AGGLO : Élections anticipées

Dans le cadre de l'entrée de la PAPS (Pays d'Aquitaine en Pays de Serres) en janvier 2022, comme lors de la mutualisation en 2015 entre la Mairie d'Agén et l'Agglomération, le statut oblige de faire des élections anticipées.

Nous avons eu donc les élections concernant le Comité Technique :

- Dans toutes les collectivités ou établissements publics de plus de 50 agents,
- Au centre de gestion pour les autres.

C'est un lieu d'information, d'échange et de choix sur des questions traitant de l'organisation du travail (RTT), d'hygiène et de sécurité, de la formation professionnelle, de l'emploi.

Les comités techniques paritaires comprennent en nombre égal des représentants des collectivités territoriales ou établissements publics et des

représentants du personnel. Pour la ville d'Agén, 5 titulaires et 5 suppléants

Nous avons mis en place des visites de services, de l'information syndicale via notre journal « Voix Agén Agglo » qui paraît tous les mois, des tracts, avec l'aide de nos sentinelles dans les services.

Nous avons présenté une liste avec 20 camarades de différentes catégories A, B, C, dont 11 camarades femmes et 9 camarades hommes.

Résultats des votes : 37,43 % de votant.es, la CGT Territoriaux Agglo Agén remporte les élections avec 64,09 % (51,18 % en 2018 soit une progression de 13 %) contre la CFDT 35,91 %. Nous défendrons les intérêts des agents avec les valeurs propres de notre organisation, 6 camarades seront présent.es lors des commissions. Merci à l'ensemble de l'organisation départementale (UD, UL, CSD) de nous avoir soutenus.

Syndicat Territoriaux Agén-Agglo

Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus de 30 ans, la Macif protège l'activité syndicale

partenariat@macif.fr

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



Essentiel pour moi



Journal bimestriel de l'Union Départementale CGT de Lot-et-Garonne

N° 2 - Mars/Avril 2022 - 0,30 €



Sommaire

- Éditorial p. 1
- La formation syndicale, un droit à investir ! p. 2-3
- La vie de nos syndicats et professions p. 3
- Élections professionnelles du 8 décembre 2022 dans la Fonction publique p. 4
- 17 mai 2022 : Journée Mondiale contre les LGBTphobies p. 4
- Le 14 Mai : Mobilisons-nous pour la réouverture de la ligne ferroviaire Agén-Auch p. 5
- AGEN-AGGLO : Élections anticipées p. 6

Agenda

Formations syndicales

Formations de Mars à Juin 2022

- **COGITIEL**
Les 3 et 4 mai - clos
 - **COMMUNICATION**
Du 11 au 13 mai - clos
 - **ANIMER UN SYNDICAT**
Du 14 au 16 juin - places disponibles
 - **S'IMPLIQUER AGENAIS**
Le 17 juin
 - **ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL**
Le 21 juin - places disponibles
 - **INAPTITUDE ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI**
Le 22 juin - places disponibles
 - **COGETISE**
Le 23 juin - places disponibles
 - **RENFORCER LA CGT**
du 28 au 30 juin - places disponibles
 - **ECO CSE**
Les 12 et 13 septembre - places disponibles
- Fiches descriptives des formations syndicales sur www.cgt47.fr dans rubrique FORMATIONS

Editorial

Camarade,

Au moment où j'écris cet édit, nous sommes entre les 2 tours des élections présidentielles.

Le mépris du président Macron, des ministres et des élu.es de l'actuelle majorité, pour la population de ce pays, s'est manifesté tout au long de ce quinquennat, dans les paroles comme dans les actes.

Ce gouvernement a poursuivi la destruction des services publics alors que ceux-ci sont indispensables pour assurer l'égalité d'accès de toutes et de tous à la santé, à l'éducation, à la culture. Il a systématiquement défendu les intérêts des plus riches plutôt que le bien commun et la lutte contre le réchauffement climatique et a favorisé la banalisation des idées d'extrême droite qui vont à l'encontre de l'intérêt du monde du travail et des valeurs que porte la CGT.

Ne pas répondre aux légitimes exigences sociales des salarié.es d'augmenter les salaires comme les pensions, ou encore maintenir le projet de recul de l'âge légal de départ en retraite est lourd de conséquences !

Avant comme après ces élections, la CGT s'opposera aux reculs sociaux et construira avec les travailleurs, les travailleuses, les privé.es d'emplois, les retraité.es et les jeunes, les luttes nécessaires à la défense de leurs intérêts.

D'ores et déjà, pour nos salaires, nos retraites et nos emplois, nous appelons l'ensemble des salarié.es et des organisations syndicales à faire du 1^{er} mai une journée de mobilisation unitaire exceptionnelle pour porter nos revendications ; une journée de rassemblement pour les droits des travailleurs et travailleuses, le progrès social, la liberté, l'égalité, la justice, la fraternité, la paix, la démocratie et la solidarité internationale !

Rendez-vous dimanche 1^{er} mai à partir de 10h30, place de la préfecture à Agén en cette journée internationale de lutte des travailleurs, pour porter nos exigences et finir par un moment fraternel et convivial !

Corinne CHARRY
Secrétaire Générale UD CGT 47

La formation syndicale, un droit à investir !



Dans une situation de plus en plus complexe, aussi bien au plan économique que social, la mise à jour permanente des savoirs et du savoir-faire apparaît comme une nécessité. A ce titre, la formation syndicale est un enjeu majeur pour toute la CGT.

La formation syndicale est un droit pour les syndiqué.es et elle est aussi un atout pour aider à la syndicalisation.

Pour mieux armer les syndiqué.es et militant.es à prendre des responsabilités et assumer leurs mandats, elle est essentielle. C'est l'objectif spécifique de la formation syndicale de l'Union Départementale qui a pour mission de former, en complément des formations organisées au niveau des syndicats et dans les fédérations.

La formation syndicale CGT est donc construite de telle sorte qu'elle favorise l'acquisition progressive des connaissances avec des contenus pédagogiques participatifs et ludiques. Elle donne les outils nécessaires pour être en capacité d'analyser les situations, et décider de l'action en conséquence. Chaque formation CGT notamment pour le socle général s'appuie sur la précédente.

Les syndiqué.es peuvent s'insérer dans cette démarche de formation continue, afin de se donner toutes les chances de progresser harmonieusement, à leur rythme. Il ne s'agit pas là d'obtention de diplômes, de graver des échelons, ou d'évoluer dans une carrière syndicale, mais bien de donner à nos syndiqué.es des bases solides et partagées par toutes et tous.

La formation syndicale doit d'abord planter nos points de repère CGT, pour que la ou le syndiqué.e participe concrètement à la construction d'un rapport de forces favorable aux intérêts des salarié.es, autour d'objectifs revendicatifs construits avec elles/eux.

Le parcours de formation est construit autour de 3 familles :

1. Se former pour être actrice/acteur tout au long de son parcours syndical

La formation pour être auteur, actrice/acteur et décideur toute sa vie : ce sont les formations qui permettront à toutes/tous les syndiqué.es de connaître la CGT, de se perfectionner au fil de leur parcours syndical, et d'engranger des connaissances sur les sujets d'actualité, et sur nos propositions.

2. Se former au mandat

Ce sont les formations pour répondre notamment aux mandats donnés par les salarié.es dans les élections professionnelles, essentiellement les formations proposées aux membres des CSE (Comité Social et Economique), aux commissions SSCT (Santé Sécurité et Conditions de Travail) et très prochainement dans les nouveaux CSA (Comité Social d'Administration). Aucun.e militant.e ne devrait entamer un mandat représentatif des salarié.es sans avoir auparavant suivi la formation adaptée. Les formations aux mandats sont dispensées par des nuées de cabinets d'experts, mais qui ne proposent que des connaissances techniques. Ce sont aussi parfois des officines patronales qui veillent à ne pas donner d'outils trop efficaces aux stagiaires, au cas où ils décideraient de s'en servir... La CGT dispense ces formations, avec une particularité essentielle : nul règlement, nulle loi, n'est à prendre sans y appliquer la démarche CGT. Notre stratégie de lutte et notre démarche démocratique sont présentes tout au long des formations, sans pour autant occulter les aspects plus techniques. Notre différence est que la formation CGT est une formation militante, traversée en permanence par notre projet de société.

3. Se former à la responsabilité syndicale

Il s'agit des formations aux responsabilités telles que Délégué Syndical, Secrétaire Général, Formateur... De



la même manière que la formation au mandat, aucun.e militant.e ne devrait affronter des responsabilités syndicales sans y avoir été formé au préalable.

Si une prise de responsabilité syndicale se construit aussi par la pratique syndicale et l'information, la formation syndicale est incontournable.

Se former dès la prise de responsabilité donne les bases indispensables pour bien vivre sa responsabilité, l'assumer au mieux pour la/le militant.e, et pour la CGT.

L'Union Départementale a décidé de faire de la formation syndicale une priorité.

La formation syndicale sur notre département c'est une équipe d'animateurs.trices et de formateurs.trices qui a permis de former plus de 130 stagiaires depuis notre dernier congrès de mai 2021.

L'ensemble des formations proposées par l'Union Départementale est envoyée régulièrement aux syndicats et aux syndiqué.es. Toutes ces informations sont également accessibles sur notre site internet www.cgt47.fr dans la rubrique Formations.

**Michel VALENTIN-GARRIGUE,
Animateur Qualité de Vie Syndicale
et Formation Syndicale UD CGT 47.**

Paroles de syndiqué.es

La formation syndicale interprofessionnelle est idéale pour parfaire son savoir syndical, pour mieux se défendre face au patronat.

Et c'est aussi en ce qui me concerne une bonne thérapie contre la timidité.

Ce qui me plaît dans ces formations, c'est de rencontrer des gens de tous métiers, avec des expériences et du vécu différent du mien.

J'ai apprécié la convivialité et la cohésion entre les participant.es, dans toutes les formations que j'ai suivies.

Les contenus pédagogiques sont riches, variés et très compréhensibles.

Ludovic TAILLEFER, Secrétaire Général Syndicat CGT COGEX

En ce qui me concerne, la formation inter-professionnelle est une grande richesse. Cela m'a permis de ne pas rester autocentrée sur mes petits problèmes liés à mon travail.

Ce qui me plaît dans la formation interprofessionnelle, c'est le partage d'expérience, et la mise en commun, qui peut par la suite te servir.

Les contenus pédagogiques sont variés et, la plupart du temps, permettent à la formation d'être vivante, sans temps morts.

Bref en quelques mots je regrette de ne pas m'être tournée plus tôt vers la formation syndicale, j'ai l'impression d'avoir perdu tellement de temps !

Sandra RETUREAU - Secrétaire Générale du syndicat de l'Aide à Domicile 47

J'adore les formations interpro, elles permettent de communiquer sur son métier et d'écouter les métiers des autres, elles renforcent notre culture commune.

J'apprends aussi grâce aux situations de terrain des autres camarades.

J'ai appréhendé les formations que j'ai suivies en me disant « je le sais et je vais m'ennuyer ». Finalement les formations contre les discriminations ou la formation contre les idées d'extrême droite m'ont permis d'acquérir énormément de connaissance et de nouvelle compétence.

Il est vrai que la formation permet l'émancipation.

Romain AMIOT – CE FAPT 47 et CE UD 47

La vie de nos syndicats et professions

Syndicat CHAN (Centre Hospitalier Agen Nérac) : une nouvelle secrétaire générale depuis le 1^{er} mars, Céline LE BERRE

Élections professionnelles du 8 décembre 2022 dans la FONCTION PUBLIQUE



Le 8 décembre 2022 auront lieu les élections professionnelles dans les trois fonctions publiques : territoriale, hospitalière et fonction publique d'État. Une page se tourne.

Adieu les anciennes instances (CT, CHSCT, CAPA, CTP...) C'était le temps d'avant.

Maintenant, avec les nouvelles institutions largement inspirées du privé : on entend parler de CSA (comités sociaux d'administration). Ces mesures ont pour but de limiter le champ d'action des syndicats, d'en diminuer le nombre de représentants et représentantes de se débarrasser de la CGT, partout où c'est possible. Il n'y a qu'à faire le bilan des dernières années dans les entreprises privées pour voir la casse syndicale que nos camarades ont subi.

Nous ne laisserons pas faire, prenons la mesure des

enjeux, un collectif pour l'organisation des élections va être créé, qui regroupera les trois fonctions publiques. Tout le monde doit y participer pour répondre au défi du 8 décembre.

En Lot et Garonne, la journée de lancement de la campagne des élections professionnelles du 8 décembre 2022 dans la fonction publique se tiendra le 12 septembre à Agen.

Cette journée permettra de réunir l'ensemble de nos forces militantes de la Fonction Publique pour la mise en œuvre et le déploiement d'une campagne dynamique et gagnante.

Tous ensemble, nous vaincrons !

Olivier SOTTORIVA, Cathy GAZI

UL Fumel

17 mai 2022 : Journée Mondiale contre les LGBTIphobies



La CGT s'engage dans l'égalité des genres, des orientations sexuelles et l'inclusion des personnes LGBTQI+ (Lesbienne Gay Bi Transgenre Queer Intersexe et +)

Le 17 mai 2022, comme chaque année, est la journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et des LGBTIphobies en général. Cette date est utilisée depuis 1990 et l'abrogation de l'homosexualité des maladies mentales par l'OMS (organisation mondiale de la santé).

Le gouvernement propose des avancées sociétales sur la thématique des droits LGB (lesbienne, gay, bi), en rejetant constamment les personnes transgenres. Accessibilité à la PMA sauf pour les personnes trans, changement de genre très difficilement accordé par des tribunaux administratifs.

Les entreprises quant à elles doivent respecter la loi et le code du travail interdisant toutes formes de discrimination. Mais qu'en est-il réellement ? Sur le papier de jolis mots sont posés, mais la réalité est différente.

Le rapport de l'association SOS homophobie nous montre que les chiffres d'agressions de personnes LGBT+ au travail ne diminuent pas : 49 % des agresseurs sont des collègues et 37 % des supérieurs hiérarchiques.

Les personnes LGBT+ sont à 63 % rejetées par le travail, 46 % souffrent de harcèlement, 45 % se font insulter. Ces chiffres montrent que les politiques de lutte contre les discriminations en entreprise ne sont que de la poudre aux yeux. La CGT se doit de mettre en œuvre dans les négociations de réels moyens sur le terrain, une réelle inclusivité des personnes Trans et des familles dans toutes leurs diversités.

La faute à qui ? Le système capitaliste et patriarcal qui se nourrit des discriminations en segmentant les gens et en les opposant continuellement, l'exclusion est la solution du patron pour être plus rentable.

L'inclusion des personnes LGBT+ est notre réponse, le rapport de force se fera avec toutes et tous les salarié.es.

**Romain AMIOT, CE FAPT et CE UD 47
(source des chiffres rapport sur les LGBTIphobie par sos homophobie 2021 <https://www.sos-homophobie.org/informer/rapport-annuel-lgbtphobies>)**